

Consigne en cas de feu avéré ou de dégagement important de fumée dans un bâtiment

Vous êtes témoin d'un **départ de feu** ou d'un **dégagement de fumée important** :



Se mettre en sécurité et **déclencher l'alarme d'évacuation** en appuyant sur un boîtier présent dans les circulations.



Appeler ou faire appeler le **poste de sécurité incendie** en composant un de ces numéros :

30 d'un poste interne
ou **04 72 44 79 74**



Si possible, sans se mettre en danger, attaquer le départ de feu avec les moyens mis à disposition dans les circulations (extincteurs ou robinets d'incendie armés).



Fermer les fenêtres et les portes de bureaux/salles de cours (sans les verrouiller). **Évacuer en évitant les fumées et rejoindre le point de rassemblement** à l'extérieur du bâtiment.

Cette consigne est un rappel des consignes d'évacuation qui se trouvent dans l'ensemble des bâtiments de l'Université.